



BNP PARIBAS

## VOS REPRÉSENTANTS



PASCALE  
HUZE  
06 99 74 46 04



SERGE  
CRANSAC  
06 68 46 22 50



STEPHANE  
DENIAU  
06 99 74 44 11



RICHARD  
PONS  
07 62 32 58 07



ISABELLE  
BOUCHOUX  
06 62 53 26 92



ALAIN  
TAIX  
06 64 01 90 84



LAURENCE  
GASPERINI



ALEXIS  
AUDIFFRED



SYLVIE  
BRUSCIA-RICHARD

Nous écrire



Je souhaite adhérer à la CfdT



# L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

## COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE RÉGION SUD EST

21 Septembre 2021

### Projet MDS : La mise en place sera-t-elle à la hauteur des attentes ?

Suite à la tenue de **groupes de travail** entre les Organisations Syndicales et les Directions de Territoires, la Direction a présenté sa 2<sup>ème</sup> version des « Nouveaux Modèles de Services » **améliorée de quelques ajustements par rapport à la 1<sup>ère</sup> version** ([carte interactive ici](#)).

#### Des précisions ont été apportées pendant cette phase d'échanges :

- L'ensemble des postes sera ouvert aux **temps partiels**.
- Tous les Conseillers Affinités signeront un **imprimé de mobilité**, qu'ils restent ou non dans leur agence.
- Les Conseillers Affinités Multisites ([liste jointe](#)) seront défrayés.
- Seuls les Conseillers Proximités qui changent d'Agence signeront un imprimé de mobilités.
- Les Conseillers Affinités conserveront leurs « anciens clients » durant la phase d'enrôlement.

**Un client scoré Affinité restera dans le FDC du Conseiller Affinité tant qu'il n'aura pas fait son choix définitif.**

- Les DIA n'auront pas de client Proximité, par contre, ils pourront, à la marge, avoir des clients PRI qui n'adhèrent pas au service Affinité.
- Le Quizz des DIA Affinités sera différent de celui des CC et des CP.

#### En marge du projet, la Direction a annoncé :

- La création de **18 postes de CAP**, dont certains sur arbitrage d'un Conseiller Affinité.
- L'accord budgétaire pour l'**embauche de 25 nouveaux CDI** (qui se fera principalement par la transformation de CDD actuellement en place)
- Le **détail des CSC** dans le futur MDS.
- Les collaborateurs ne pourront pas souscrire au service Affinité (une offre spécifique est à l'étude).

**La CfdT restera vigilante à la mise en place de ce projet et à la présence des effectifs promis par la Direction.**

### 2 créations de HUB : Carpentras-Carpentras Mistral et Arles-Arles Lamartine

**PROJET DE HUB EN 2 ÉTAPES :** La 1<sup>ère</sup> étape sera la fusion des équipes. La 2<sup>ème</sup> étape (le regroupement sur un même site) est encore à l'étude, mais **les économies de loyer seront significatives** (Rentabilité, Rentabilité !!!). La CfdT déplore la disparition de 2 postes de cadre au forfait avec perte de RTT et cette fois, **sans consolidation de prime ! Quelle injustice !!!**

Le DIA de Carpentras managera 7 collaborateurs, mais avec le bonus HUB, la direction de HUB ouvre le poste à la classification de DIA 3. **Les 2 postes de DIA seront donc de classification DIA 3.**

**CARPENTRAS :** Les CAP et l'alternant CAP seront regroupés sur Carpentras Mistral mais devront jouer aux chaises musicales. Vos élus CfdT notent avec satisfaction la modification des horaires de **Carpentras Mistral qui passe de Type 3 en Type 2** comme ils l'avaient préconisé lors de la 1<sup>ère</sup> mouture. Pour plus de détails [cliquez ici](#).

**ARLES :** Création d'un 3<sup>ème</sup> poste de CAP (2 CAP sur Lamartine et 1 CAP à Arles). La CfdT se projette sur la 2<sup>ème</sup> étape et alerte la Direction sur la nécessité de **maintenir l'offre automates existante**. Vos élus CfdT demandent également une **anticipation de la gestion du repli des coffres** afin que les clients ne soient pas pris au dépourvu, qu'ils aient tous la possibilité de transférer leur contrat coffre sur une autre agence et **limiter les réclamations**. Pour plus de détails [cliquez ici](#).

En Adhérent à la CfdT vous bénéficierez d'une véritable **Protection Juridique** pas uniquement de simples renseignements fournis par téléphone sans aucune confirmation écrite.

**Qu'est ce que la CNAS :** La **CNAS** (Caisse Nationale d'Action Syndicale) est un outil à destination des structures, des militants et des adhérents CfdT.

Il existe trois types de soutien pour les adhérents : la prestation grève, le soutien juridique et l'assurance vie professionnelle.

**Pour plus de renseignements, votre équipe CfdT Sud - Est est là pour vous renseigner.**